

Demande de logement - RENTREE 2025-2026

5 Résidences Jeunes sur Quimper

→ **Merci de numéroter vos résidences ainsi que les studios désirés par ordre de préférence.**

Les contrats sont établis pour 12 mois (1^{ère} échéance début août 2025 jusqu'au 31 juillet 2026)

Résidence Les Colverts

2 avenue des Cols-verts

- T1 de 21 m²
- T1 bis 1 personne de 30m²
- T1 bis 2 personnes de 30m²

Résidence Ti Ar Menez

15/17 rue de l'université

- T1 Rez de Jardin (N-1) de 21m²
- T1 Rez de chaussée de 21 m²
- T1 1^{er} étage de 21m²

Résidence de Bretagne

(L'attribution des T1 est effectuée dans l'ordre d'arrivée des demandes et affectée par superficie décroissante)

6 avenue de Limerick

- T1 de 18 à 24 m²
- T1 duplex de 32 à 39 m² pour 1 personne
- T1 duplex de 32 à 39 m² pour 2 personnes

Résidence de Cornouaille

(L'attribution des T1 est effectuée dans l'ordre d'arrivée des demandes et affectée par superficie décroissante)

60 avenue de Limerick

- T1 de 20 à 27 m²
- T1 duplex de 28 à 34 m² pour 1 personne
- T1 duplex de 28 à 34 m² pour 2 personnes

Les contrats sont établis pour 11 mois (1^{ère} échéance début septembre 2025 jusqu'au 31 juillet 2026)

Résidence des Châtaigniers

(L'attribution des T1 est effectuée dans l'ordre d'arrivée des demandes et affectée par superficie décroissante)

9 rue de l'île d'Houat

- T1 de 18 à 26 m²
- T1 bis de 33 à 41 m² (uniquement pour 1 personne)

La demande de logement est à adresser à :

→ **NE SURTOUT PAS ENVOYER EN RECOMMANDE, NI FAIRE 1 DEMANDE POUR CHAQUE RESIDENCE (PAS DE DOUBLE DEMANDE)**

→ **ENVOYEZ A L'ADRESSE DE VOTRE CHOIX DE RESIDENCE N°1 PAR COURRIER OU PAR MAIL**

Résidence Les Colverts : 2 avenue des Cols-verts 29000 Quimper.

Résidence de Bretagne : 6 avenue de Limerick 29000 Quimper

Résidence Ti Ar Menez : 15-17 rue de l'Université 29000 Quimper.

Résidence de Cornouaille : 15-17 rue de l'Université 29000 Quimper ← (Pour le traitement des dossiers)

Résidence des Châtaigniers : 9 rue île d'Houat 29000 Quimper

Pièces à fournir : **Pour la personne se portant caution :**

La copie de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023

ET la copie de la déclaration de revenus 2025 sur les revenus de 2024 **ou** l'Avis de situation déclarative.

Lors de l'attribution d'un logement, **un chèque de garantie correspondant au loyer brut** vous sera réclamé. **Si vous déposez une demande de Locapass, cochez ici** .

A réception de ce chèque de garantie, **le dossier administratif vous sera envoyé.**



Les dossiers incomplets peuvent être rejetés par la commission d'attribution.



Les pièces administratives sous format photo sont irrecevables

Attribution des logements

Les dossiers déposés :

- Avant le 09 juin 2025, la commission donnera une réponse **par mail** dans la semaine 24,
- Entre le 10 juin et le 13 juin, vous recevrez une réponse **par mail** dans la semaine 25,
- Entre le 16 juin et le 20 juin, vous recevrez une réponse **par mail** dans la semaine 26
- Pour les demandes arrivant après le 30 juin, une réponse vous parviendra **par mail** sous 10 jours.

Mode de résiliation de la demande de logement

L'annulation de votre demande de logement doit être faite **par courrier ou par mail**.

Dans le cas d'une annulation **après réception du dossier administratif**, une facture de 50€ sera appliquée.

Adresse mail : contact@residences-jeunes.com

Sur notre site internet : www.residences-jeunes.com

Vous trouverez les thèmes suivants : Résidence, services, tarifs.

Dans la page d'accueil on vous propose, des photos et des vidéos.



[Instagram.com/residencesjeunesquimper/](https://www.instagram.com/residencesjeunesquimper/) *Abonnez-vous, on vous attend*